



DES AIDES POUR RÉNOVER LE CENTRE-VILLE

Si vous possédez un logement au centre-ville de Lons-le-Saunier ou ses abords directs, ne passez pas à côté des aides que la Ville de Lons-le-Saunier et ECLA, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), viennent de voter.

Une enveloppe globale de 3,6 millions d'euros a été débloquée afin d'aider les propriétaires, bailleurs privés ou occupants, de cette zone géographique à rénover leur logement jusqu'en 2027. L'idée ? Redynamiser le cœur de ville en améliorant l'habitat.

Cette aide devrait générer 8 millions d'euros de travaux. Selon Adrien Lavier, chef de projet Action Cœur de Ville à la Mairie de Lons-le-Saunier, l'objectif est la rénovation de 230 logements d'ici 5 ans.

« Réduisons nos dépenses énergétiques, luttons contre l'habitat dégradé, réhabilitons des logements aujourd'hui vacants notamment au centre-ville ! », invite Anne Perrin, adjointe à la ville nature, à l'innovation urbaine et à la transition écologique.

Les travaux ouvrant droit aux aides

Les travaux concernés par ces dispositifs doivent être liés à la rénovation énergétique, à l'adaptation des logements aux besoins d'aujourd'hui.

Citons quelques exemples d'opérations ou de travaux soutenus : accession à la propriété au centre-ville, pose d'un ascenseur, rénovation d'un habitat pour les propriétaires occupants, rénovation BBC, rénovation classique d'un logement conventionné, travaux de démolition curetage, création d'éléments annexes au logement comme un local vélos, une terrasse, une cour, etc. Cette liste n'est pas exhaustive.

Une seconde enveloppe soutiendra, jusqu'en 2023, la rénovation des façades du cœur de ville, qu'il s'agisse de nettoyage, de peinture ou de reprise d'enduit.

Un éventail d'aides

Ces aides financières sont évidemment soumises à des conditions de revenus pour les propriétaires occupants et à une obligation de plafonnement des loyers pendant 6 ans pour les propriétaires bailleurs.

Renseignez-vous gratuitement auprès de SOLIHA Jura, missionné par les élus pour étudier chaque situation.

Renseignements
SOLIHA JURA
03 84 86 19 10
contact@jura.soliha.fr



|| *En répondant au souhait légitime de chacun d'entre nous d'habiter "mieux", nous répondons aussi aux urgences sociales et écologiques auxquelles nous sommes confrontés.* ||

Anne Perrin,
Adjointe à la Ville Nature,
à l'Innovation Urbaine
et à la Transition Écologique.

